

COMMUNIQUE DE PRESSE

Nantes, le 18 décembre 2017

Ouverture des commerces le dimanche 17 décembre sur Nantes Métropole

L'ouverture des commerces de centre-ville et de centre-bourg le dimanche 17 décembre sur le territoire de Nantes Métropole a rencontré un vif succès, tant auprès des commerçants que des consommateurs. En témoignent la forte participation à cette ouverture dominicale des commerçants et l'affluence enregistrée dans les rues du centre-ville de Nantes.

A l'exception d'un établissement, tous les commerces de périphérie ont respecté l'accord de 2016 prévoyant cette autorisation d'ouverture pour les commerces de centre-ville et centre-bourg le dimanche 17 décembre.

Bien que la CPME, le Medef 44 et l'U2P auraient souhaité que cet accord 2016 soit respecté par tous, les organisations d'employeurs se félicitent que la quasi-totalité des commerces de périphérie soient restés fermés le dimanche 17 décembre, entérinant ainsi la signature, début décembre, de l'accord triennal portant sur les ouvertures dominicales pour les années 2018, 2019 et 2020.

Les représentants d'employeurs, associés à la CCI Nantes Saint-Nazaire, entendent que cet esprit de co-construction avec les partenaires sociaux et les acteurs territoriaux puisse se poursuivre, afin de garantir la cohérence et la pertinence des ouvertures de commerces les dimanches pour le territoire de Nantes Métropole.

C'est dans cet esprit qu'aura lieu, très prochainement, à la CCI Nantes Saint-Nazaire, l'organisation d'un Comité de suivi, prévu par l'accord, ayant pour but de faire le bilan des ouvertures dominicales 2017 pour les commerces.

Contact presse : Votre contact Presse a changé. Marie Le Saint prend de nouvelles fonctions à la CCI Nantes St-Nazaire. Simon Janvier est votre nouvel interlocuteur, avec les coordonnées ci-dessous.

Simon Janvier, T. 02 40 44 63 31, M. 07 72 29 68 21, simon.janvier@nantesstnazaire.cci.fr



[@CCINantesPresse](https://twitter.com/CCINantesPresse)

Siège : Centre des Salorges - 16, quai Ernest Renaud - CS 90517 - 44105 Nantes Cedex 4

Hôtel Consulaire - 35, avenue du Général de Gaulle - CS 70405 - 44602 Saint-Nazaire Cedex

T. 02 40 44 60 00 - F. 02 40 44 60 90 - Ets public - N° SIREN 130 008 105 - APE 9411 Z - www.NantesStNazaire.cci.fr